

Installation du conseil municipal de St-Apollinaire de Rias
-Samedi 23 mai 2020-

Présent-e-s : Pascal Bouit, Nicole Chaudier, Michel Cimaz, Michel Deloche, Dorothée Durnez, Alain Fluchaire, Samia Hamdi, Jean-Marie Mengin, Valérie Pellegrin, Claudette Pratesi, Hervé Vignal.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Mengin.

La séance est ouverte à 20h35.

Le maire sortant, Michel Cimaz, s'adresse aux membres du conseil pour rendre un hommage appuyé à **Geneviève Gréco**, notre ancienne collègue, décédée brusquement à Rennes où elle s'était retirée l'an dernier. Michel Cimaz rappelle que Geneviève a été conseillère municipale de 2008 à 2014 puis réélue lors des élections partielles de 2018. Selon sa volonté, ses cendres seront rapatriées à St-Apollinaire-de-Rias et répandues au nouveau jardin du souvenir de notre cimetière communal.

En tant que conseiller municipal le plus âgé, Michel Cimaz, après l'appel des participants, constate que tous les élus du 15 mars sont présents. Il ouvre la séance de ce nouveau conseil municipal, précisant qu'il se tient dans des circonstances particulières étant donné la pandémie du Covid-19.

Selon les recommandations de la préfecture, l'ordre du jour sera réduit à sa plus simple expression, à savoir l'élection du maire et des adjoints.

Un bureau d'assesseurs est constitué pour recueillir les votes : Michel Deloche et Alain Fluchaire.

1) Election du maire.

Seul candidat, Michel Cimaz précise qu'il se présente pour un cinquième mandat municipal et un quatrième en tant que maire de la commune.

*Après un vote à bulletin secret, **Michel Cimaz** est élu maire de St-Apollinaire-de-Rias à l'unanimité : 11 voix sur 11.*

2) Délibération sur le nombre d'adjoints.

En tant que nouveau maire, Michel Cimaz propose une délibération sur le nombre d'adjoints souhaité. Auparavant, il n'y avait que deux adjoints (Nicole Chazel et Michel Deloche).

Michel Cimaz propose trois postes, avec un domaine prioritaire défini pour chacun.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Election des adjoints.

Après la proposition du maire et une prise de parole des candidats, *sont élus à l'unanimité par bulletin secret*

- 1^{er} adjoint : **Jean-Marie Mengin**, en charge de l'environnement – climat – économies d'énergie.
- 2^{ème} adjoint : **Michel Deloche**, en charge des travaux et de la voirie.
- 3^{ème} adjointe : **Dorothée Durnez**, en charge du secteur social.

Les autres délégations confiées aux conseillers municipaux ne sont pas débattues, en attente des directives préfectorales, probablement en début juin.

Michel Cimaz clôt la séance de ce premier conseil municipal en remerciant la population de St-Apollinaire-de-Rias de s'être déplacée à 75% des électeurs inscrits lors des élections du 15 mars et d'avoir permis d'élire cette équipe dès le premier tour.

La séance du conseil municipal est levée à 21h45.